

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'aviation civile

**Arrêté du 20 décembre 2010 portant nomination
des membres du comité médical central des transports**

NOR : DEVA1031289A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 20 décembre 2010, sont nommés membres du comité médical central des transports pour une durée maximale de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2011 :

Médecine générale

Dr BIGOTTE Jacques, membre titulaire.
Dr LEGER Thierry, membre suppléant.

Pneumo-phtisiologie

Dr MAGAR Yves, membre titulaire.

Cancérologie

Dr MAURY Jean-René, membre titulaire.
Dr BLASZKA-JAULLERY Brigitte, membre suppléant.

Orthopédie

Dr LANCE Dominique, membre titulaire.

Psychiatrie

Dr WIRTH Jean-François, membre titulaire.
Dr HIVERT François, membre titulaire.
Dr GOURARIER Laurent, membre suppléant.

Dermatologie

Dr FICAT Florence, membre titulaire.

Cardiologie

Dr GUEZ Fabien, membre titulaire.
Dr VARIN Jean, membre suppléant.

Neurologie

Dr REYNOIRD Élisabeth, membre titulaire.

Néphrologie

Pr ALTMAN Jean-Jacques, membre titulaire.

Rhumatologie

Dr MILLET Bernard, membre titulaire.

Oto-rhino-laryngologie

Dr HUART Jacques, membre titulaire.

Le mandat des membres du comité médical central des transports prend fin avant la date prévue lorsqu'ils atteignent l'âge limite de soixante-cinq ans.

Le secrétariat du comité médical central des transports est assuré par le médecin chef de la direction générale de l'aviation civile et de Météo-France.